

JEUNESSES SPORTIVES DE COULAINES - SECTION ROLLER SPORTS

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 NOVEMBRE 2014

Guy POUPEE, président de la section "roller sports", ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux adhérents, dirigeants et bénévoles.

Il remercie de leur présence :

- Daniel BOIVIN, président de la ligue régionale de roller sports,
- Didier LEBARS, 2^{ème} adjoint au maire de Coulaines, chargé des finances, ressources humaines et modernisation des services,
- Maxime COSNARD, président général du club omnisports des Jeunes Sportives de Coulaines (JSC),
- Chris FROGER, Concept Elec.

Il transmet les excuses des personnalités invitées qui n'ont pu être présentes :

- Dominique LE MENER, député,
- Jean-Marie GEVEAUX, président du conseil général de la Sarthe,
- Christophe ROUILLON, conseiller général et maire de Coulaines,
- Sandrine RABAUD, adjointe au maire de Coulaines, chargée du sport pour tous,
- Jean-Christophe MONTEBRUN, président du comité départemental de roller sports,
- Michel FERNANDEZ, président des comités national et régional course,
- Noémie COUPEAU, référente roller à la direction départementale de la cohésion sociale de la préfecture,
- Mélanie ROUSSEL, gérante de Vision Plus,
- Jean-Luc RAVENEL, président, et Patricia BADIÉ, directrice, de la caisse du Crédit mutuel de Coulaines,
- Olivier AUBIER et Charles BARON, gérants d'AUBIER PAYSAGE.

Sur les 119 licences valides au jour de l'assemblée générale, 57 personnes sont présentes ou ont désigné un mandataire. **Le quorum de 10% étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer** sur les sujets inscrits à l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2013.
2. Modification du règlement intérieur.
3. Rapport du secrétaire.
4. Rapport de la trésorière.
5. Rapport des entraîneur(e)s et encadrant(e)s.
6. Rapport moral du président.
7. Questions diverses.
8. Remise de récompenses.
9. Intervention des personnalités.
10. Démission de membres du comité directeur et désignation de nouveaux membres.
11. Présentation du nouveau président proposé par le comité directeur à l'approbation de l'assemblée générale.

1. ASSEMBLEE GENERALE DU 18 OCTOBRE 2013

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 18 octobre 2013 est adopté à l'unanimité.

2. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR.

- La partie « information » disparaît et l'article 24 devient l'article 2 :
**« Article 2 Les cours "adultes" sont réservés aux patineurs de plus de 16 ans.
Les cours "jeunes" sont réservés aux patineurs âgés de 5 à 16 ans. »**
- En conséquence du point précédent, les articles 2 à 23 deviennent les **articles 3 à 24.**
- Le nouvel **article 5** a été rédigé pour s'appliquer explicitement à l'ensemble des activités :
au lieu de : « *Article 4 Respecter les responsables aux entraînements.* »
lire « **Article 5 Respecter les responsables des séances.** »
- **Article 8.** En cas de nécessité, le comité directeur est l'instance disciplinaire. La notion de mauvais comportements à l'égard d'un entraîneur, d'un encadrant ou d'un patineur a été incorporée à cet article désormais rédigé de la manière suivante :
au lieu de « *Article 7 Toute incorrection envers un dirigeant ou un juge sera sanctionnée.* »
lire : « **Article 8 Le comité directeur a compétence en matière de discipline. Toute incorrection envers un dirigeant, un entraîneur, un encadrant, un patineur ou un juge sera sanctionnée.** »
- Le nouvel **article 14** regroupe, sans les modifier, les dispositions relatives aux protections des anciens articles 13 pour le casque et 14-1 pour les autres protections.
- Le nouvel **article 22** (ex 21) incorpore le comité régional course dans les instances compétentes en matière de compétition :
« Article 22 Pour les différents championnats, toute absence devra être justifiée le jour J par un certificat médical. La qualification pour le championnat supérieur sera étudiée par le comité départemental, le comité régional ou le comité national course et le président du club, selon le niveau de compétition auquel l'absence a eu lieu. »
- L'**article 23** reprend la rédaction de l'ancien article 22 en substituant le club au président :
« Article 23 Les inscriptions pour les courses devront obligatoirement passer par le club. Aucun patineur ne sera autorisé à participer à une compétition non définie par le club. »
- **Articles 25-1, 25-2 et 25-3.** Des parents ont pu quelquefois déposer leur enfant à proximité du lieu de la séance sans s'assurer de la présence d'un entraîneur ou laisser leur enfant arriver et repartir seul ou accompagné d'un tiers sans que le responsable de la séance en soit informé. C'est l'objet d'une troisième partie concernant spécifiquement les mineurs, ainsi rédigée :
« 3ème partie : concerne les mineurs
 - **Article 25-1 Les parents qui accompagnent leur enfant mineur doivent s'assurer avant de le quitter qu'un encadrant est effectivement présent sur le lieu de la séance.**
 - **Article 25-2 Les parents qui souhaiteraient qu'un tiers vienne chercher leur enfant mineur doivent l'autoriser nommément par écrit.**
 - **Article 25-3 Les parents qui souhaiteraient que leur enfant mineur arrive seul à la séance ou en reparte seul doivent le faire connaître par écrit à l'entraîneur. »**

Avant le vote, un adhérent sanctionné la saison dernière lance un débat pour revenir sur les conditions de sa sanction.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité dans la version diffusée avec la convocation.

3. RAPPORT DU SECRETAIRE.

Le secrétaire souligne ce qu'il y a de neuf à la fédération, indique les rapports de la section roller avec ses partenaires, précise le rôle du comité directeur et fait le point sur le nombre des licenciés et son évolution.

- **Quoi de neuf à la Fédération française de roller sports ?**

- **Sur la licence** : depuis cette saison, l'affichage de la discipline n'apparaît plus sur les licences. Celle-ci étant unique, chaque adhérent a ainsi une licence « roller sports » qui lui donne accès à toutes les disciplines sur lesquelles la fédération a compétence.

- **Sur les assurances** : un adhérent blessé peut désormais faire sa déclaration de sinistre en ligne depuis son espace licencié, ce qui ne l'exonère pas d'en informer le président.

- **Sur la formation** : les diplômes fédéraux pour les bénévoles demeurent le brevet d'initiateur fédéral (BIF) pour l'école de roller, et le brevet d'entraîneur fédéral pour une discipline donnée (BEF1 pour l'initiation et BEF2 pour l'approfondissement) ; le BIF et le BEF ont été profondément remaniés ainsi que les passerelles pour passer de l'un à l'autre ou évoluer vers un diplôme de moniteur roller avec le certificat de qualification professionnelle (CQP). Le CQP concerne aussi maintenant la randonnée.

Le site de la fédération <http://ffroller.fr/> développe ces sujets.

- **Les rapports avec les partenaires**

- **Le club omnisports** est le point de passage obligé de nos demandes de subvention et un soutien de conseil et de logistique, ne serait-ce qu'à travers la gestion de notre emploi d'avenir. La section roller est partie prenante aux débats du conseil d'administration avec 2 représentants et participe aux manifestations engagées par le club omnisports (journée du sport, téléthon, animations omnisports pour les jeunes ...).

- **Les échelons déconcentrés de la fédération :**

2 personnes représentent la section au conseil d'administration du comité départemental, l'une assurant la vice-présidence et la responsabilité de la commission course, l'autre celle de la commission randonnée. L'un des projets lancés par le conseil d'administration est une compétition de 6h en agglomération mancelle.

3 représentants de la section ont assisté à l'assemblée générale de la ligue régionale le 16 février ; bien que la section n'y ait pas de représentant, elle échange en permanence avec la commission course de la ligue, sa commission randonnée étant, elle, en sommeil.

- **Les collectivités publiques.**

C'est d'évidence avec la mairie de Coulaines que la section roller a les rapports les plus étroits avec la mise à disposition d'équipements (piste, gymnases, locaux divers), la contribution à l'entretien des installations et la mise à disposition de matériels utiles aux manifestations tel que le Grand national.

Le département est sollicité lorsque l'activité dépasse le cadre de la commune.

L'Etat est un partenaire incontournable puisqu'il permet à la section roller de mener à bien son plan d'actions financé notamment par les crédits de la part territoriale du Centre national de développement du sport (CNDS) géré par la direction de la cohésion sociale de la préfecture.

- **Avec les partenaires privés** : des sponsors sont présents tant pour l'équipement des compétiteurs que pour le financement du Grand national. Ce résultat n'est obtenu qu'avec de l'engagement personnel sur lequel il est maintenant nécessaire de prendre le relais.

- **Le comité directeur** est l'instance exécutive qui fait vivre la section roller entre deux assemblées générales. Sa formation restreinte, le bureau, composé des président, secrétaire, trésorier et leurs adjoints, se réunit rarement du fait que le comité directeur tient séance chaque mois. Ainsi, depuis la dernière assemblée générale, se sont tenues 12 séances dont l'ordre du jour est rythmé par 3 rendez-vous de nature différente : la rentrée qui se prépare entre juin et septembre, la réunion de début d'année (la galette) qui est l'occasion de retrouver l'ensemble de la section et ses partenaires, et, à partir de janvier, l'organisation du Grand national ; mais, tout au long de l'année, le comité directeur traite également de l'activité des compétiteurs, des jeunes et des adultes, et coordonne les responsabilités entre ses membres et avec les partenaires.

- **119 licenciés** sont enregistrés, au jour de l'assemblée générale, pour la saison 2014-2015 ; les adhésions suivent le rythme de la saison précédente pour les renouvellements mais les nouvelles adhésions sont en recul d'une dizaine d'unité : deux observations cependant, car le championnat de France sur piste avait probablement la saison passée provoqué un « appel d'air » chez les jeunes et d'autres adhésions sont généralement encore enregistrées en novembre et au-delà, notamment les licences des randonneurs. A noter l'équilibre entre les femmes (57) et les hommes (61).

D'une manière générale, il y a toujours un nombre relativement important de départs chaque année, mais on peut observer que moins il y a d'adhérents, plus on est fidèle : en effet, de 2008 à 2014, **le taux de renouvellement** s'est amélioré parallèlement à la baisse du nombre de licenciés (71% sur un nombre moyen de 134 licenciés contre 60% avant 2008 sur un effectif moyen de 180 licenciés). Au jour de l'assemblée générale, on atteint un taux de renouvellement intermédiaire de 62% avec 90 personnes comparées aux 146 adhérents de la saison passée.

La part de nouvelles adhésions était importante les années à fort effectif avec 40% en moyenne ; elle est passée à 28% en moyenne depuis 2008. A ce jour, elle est de 24% avec 29 nouveaux adhérents sur 119 licenciés.

On peut estimer que l'évolution du nombre d'adhérents et leur fidélité sont directement liés à l'effectif et à la qualité de l'encadrement, aux attentes des adhérents au regard des activités proposées ainsi qu'à une bonne communication.

Le rapport du secrétaire est approuvé à l'unanimité.

4. RAPPORT DE LA TRESORIERE.

Les documents budgétaires complets ont été adressés avec les convocations. Les grandes masses sont affichées sur écran et la trésorière commente quelques rubriques.

A une observation sur le poids du poste d'hébergement des compétiteurs, sa responsable indique qu'elle pourra difficilement écraser les prix plus qu'elle ne l'a réussi jusque là.

Le président des JSC souligne les différents niveaux de contrôle des comptes, qui représentent une sécurité pour la nouvelle trésorière.

A une question sur l'absence de subvention sur le compte 2013-2014, il explique que la solidarité financière entre les sections est plus que jamais nécessaire lorsque les subventions des collectivités diminuent, que les sponsors réduisent leur concours et que le complexe « Les 3 vallées » génère moins de bénéfice : il annonce des années difficiles, invite cependant à garder le moral et à retrousser ses manches.

A une question sur le partenariat, il précise que peu importe qu'un sponsor intervienne auprès du club omnisports ou auprès d'une section, que tout don est le bienvenu quel qu'en soit le montant et que le partenariat fait généralement l'objet d'une convention portant sur trois années.

***Le compte de résultats 2013-2014 et le budget prévisionnel 2014-2015
sont adoptés à l'unanimité.***

5. RAPPORT DES ENTRAINEURS ET ENCADRANTS.

- **Serge Avril, responsable du groupe « loisir adultes ».**

- **La saison 2013/2014** a été très riche en sorties et en épreuves sportives, grâce notamment à l'implication des adhérents, mais surtout des encadrants, toujours soucieux de satisfaire le plus grand nombre. Sans leur abnégation et leur disponibilité pour les séances d'entraînement et les manifestations qui sont proposées tout au long de l'année, la section ne pourrait perdurer. Il souligne que la bonne humeur est également entretenue au sein des groupes et l'adhésion des patineurs aux séances proposées est en règle générale obtenue. Il rappelle avec force qu'il s'agit d'une section LOISIRS, certes au sein d'un club de compétiteurs, mais de LOISIRS tout de même. Chacun peut trouver, par les événements, sorties et manifestations proposés, son plaisir dans la pratique du roller ; rien n'est imposé. Comme la saison dernière, le nombre des encadrants n'est pas suffisant. Aussi, la volonté de créer trois groupes pour les randonnées ne sera pas toujours facile à tenir. A tout le moins, deux groupes de niveaux différents, notamment sur la durée et le kilométrage des sorties, sont proposés pour permettre à tous et à toutes d'avoir plaisir à randonner. La section freestyle a attiré quelques nouveaux pratiquants le dimanche.

- **Les effectifs** : en ce début de saison 2014/2015, un nombre non négligeable de départs est constaté parmi les adhérents historiques, au club depuis de nombreuses années. Ils sont remerciés de leur fidélité pendant toutes ces années. Le groupe atteint cependant déjà le niveau de l'an passé (45) avec l'arrivée d'une nouvelle promotion de 14 personnes très assidues. Serge souhaite que l'état d'esprit qui a régné toute au long de la saison dernière perdure avec l'ensemble des adhérents du groupe « loisir adultes ».

- **Les encadrants** sont des bénévoles qui font tout leur possible pour que les séances fonctionnent au mieux. Leur nombre diminue et il convient de remercier ceux qui au sein de la section ont œuvré pendant toutes ces années, mais qui, comme Francis FERRAND, souhaitent prendre un peu de recul. Appel est fait aux volontaires intéressés pour participer à l'encadrement des activités. Des remerciements sont adressés à Geoffrey DUBOIS et à Katy LEGENDRE qui donnent de leur temps le mercredi soir pour apporter une aide non négligeable, surtout pour les nouveaux adhérents, ainsi qu'à Mathieu HATIER et à Lucie D'AMBRA pour l'entraînement freestyle le dimanche matin. Cette nouvelle discipline a trouvé ses adeptes.

La formation n'est pas négligée avec la participation de sept personnes au stage de bonne conduite en randonnée du 15 mars 2014 et l'inscription d'un candidat au BIF qui se déroule au cours du dernier trimestre 2014.

La perspective est de créer des vocations pour les encadrants adultes.

- **Les manifestations**

Des événements ont été annulés comme la rando « Sud Américaine » interdite au dernier moment par le préfet du Morbihan, ou, en raison du mauvais temps, la journée cohésion annuelle prévue le 11 mai ou la sortie d'été sur les bords de Loire.

Le groupe loisirs s'est engagé dans plusieurs manifestations, telles que des compétitions de 6 heures à Ballan-Miré et à Paris, les 12 heures de la Faute sur Mer, le rollathlon en Savoie et le marathon de Berlin, et a organisé des sorties sur des voies vertes sur un ou deux jours à Forges les Eaux et dans l'Eure. Il faut souligner à cet égard l'intérêt du minibus qui nous permet de réduire les frais de transport. Le ciel menaçant n'a pas empêché la participation à la sortie organisée par le club de Sablé sur Sarthe le 1er mai. Les adultes ont apporté leur aide à la section lors du Grand national.

Pendant toutes les vacances, le groupe « loisir adultes » a poursuivi son activité en proposant des balades diverses et variées sur des parcours différents.

Lors du dernier rapport, la question se posait d'un calendrier trop riche car le nombre de participants sur les épreuves ou sorties proposées était trop faible. Seront proposés cette saison : deux 6 heures, deux voies vertes et les 24 heures de Quiberon

Toute liberté est laissée aux adhérents de proposer ponctuellement d'autres manifestations. L'objectif est d'avoir plus de participants aux manifestations proposées par les responsables du groupe « loisir adultes ».

Téléthon : la section dans son ensemble y a participé au plus près des autres activités se déroulant à Coulaines pour être plus visible. Malheureusement, la participation de la population n'a pas été à la hauteur des espérances malgré l'implication des adhérents.

Plusieurs chutes plus ou moins graves sont intervenues au cours de cette saison tout particulièrement une fracture de la mâchoire et une fracture du fémur. Les adhérents qui ne seraient pas couverts suffisamment par leur propre assurance, sont invités à s'intéresser aux avenants à la convention de base contractée par le club auprès des MMA.

Les perspectives : participer toujours à des compétitions telles que les 6 heures, 12 heures de la Faute et revenir aux 24 heures, relancer des échanges, notamment l'organisation de sorties communes avec d'autres clubs du Mans et de la Sarthe.

- **En conclusion**, le groupe « loisirs adultes » reste une entité incontournable du club. En portant ses couleurs à chaque manifestation, il aide à faire connaître le club et participe activement à dispenser une bonne image des JSC et de la commune de COULAINES.

Le rapprochement avec les compétiteurs s'est poursuivi encore cette saison, avec des participations communes à des compétitions permettant d'améliorer la technique et donner l'envie de se dépasser.

Comme l'année dernière, un effort reste à faire dans la formation des encadrants qui conduira à dispenser des cours de qualité et retrouver un effectif un peu plus important et nécessaire à la pérennité du club. Cette dernière remarque, concerne l'ensemble des clubs divers et variés sur Le Mans Métropole et au delà, où le manque de bénévoles dans l'encadrement et de responsables devient un problème majeur pour la poursuite des activités.

- **Geoffrey Dubois , pour le groupe des « jeunes loisir ».**

Les jeunes du groupe « loisir » ont été nombreux lors de la dernière saison et ont connu une forte progression puisque 10 d'entr'eux sont passés en compétiteurs. Le groupe des participants au kid's passe au speed roller pour la plupart.

Les jeunes qui ont participé au speed roller ont toute raison d'être fiers aussi puisqu'ils ont tous fait un podium dans le classement final, ce qui leur permet d'aborder vraiment la compétition, aux niveaux départemental, régional peut-être, voire national, où ils pourraient obtenir de bons résultats. L'encadrement est là pour les y aider.

Les compétiteurs ont pour la plupart été qualifiés aux France ce qui leur a donné encore de l'expérience. Pour faire mieux cette année, deux entraînements ont été ajoutés pour réaliser les rêves de ces jeunes de finir sur les podiums sur les courses nationales et internationales.

Les compétiteurs font aussi des courses de 6H et 12H et ont hissé à cette occasion sur les podiums les couleurs des JS Coulaines. Ces 6h, qui regroupent aussi jeunes et adultes en loisir, se déroulent dans la joie et dans la bonne humeur avec une bonne entente de nos patineurs.

En loisir adultes, le faible nombre de nouveaux adhérents la dernière saison n'a pas permis une progression satisfaisante ; ils ont cependant déjà participé à plusieurs randonnées et réussi à suivre un groupe de confirmés. Leur constante évolution leur permettra de participer à des 6H, 12H, 24H et pourquoi pas un marathon.

Pour cette nouvelle année, le nombre est plus important et l'animation partagée entre Katy Legendre et Geoffrey Dubois se déroule dans une très bonne ambiance. La régularité de leur progression les conduira à être aptes à randonner sur voies vertes et à participer à des courses de 6h en équipe.

Le groupe des randonneurs est toujours soudé, avec des adhérents fidèles qui portent les couleurs des JSC depuis plusieurs années. Ils participent à un large choix de challenge avec des objectifs de plus en plus durs comme le Rollathlon, de plus en plus nombreux et de plus en plus loin comme le marathon de Berlin.

Les voies vertes, pour les patineurs moins expérimentés, se font dans la bonne humeur et dans la convivialité.

Geoffrey Dubois conclut par un salut spécial à Manu Sallé pour ses exploits renouvelés cette dernière saison. Son expérience est un grand plus pour les jeunes patineurs.

Sandrine RABAUD pour les compétiteurs

En son absence pour raisons professionnelles, Sandrine Rabaud a rédigé un texte, lu en séance, sur le bilan du collectif entraîneur 2013-2014.

La saison 2013-2014 a été encadrée par plusieurs entraîneurs : Geoffrey pour l'école de patinage, Laure chez les plus jeunes, François et Sandrine chez les grands régulièrement secondée par Anthony toujours présent. Manu est aussi de temps à temps mis à contribution et répond régulièrement présent.

Ce collectif d'entraîneurs a su se coordonner tout au long de l'année en se complétant et en assurant un suivi régulier. Sandrine les remercie d'autant plus que sa disponibilité a été très chaotique et qu'ils ont su s'adapter au fil de l'année à toutes ces difficultés.

Les entraînements se sont déroulés les mardi, mercredi, samedi et dimanche pour les grands et les mercredi et samedi pour les petits. Des stages sur une journée ont été mis en place pendant les vacances scolaires.

Les patineurs se sont investis dans l'entraînement. Rares sont les occasions où il a fallu recadrer le groupe. Venir les entraîner a toujours été avec plaisir, sans souci de leur motivation.

Les résultats, qui seront communiqués par Guy, auraient pu être meilleurs sur plusieurs occasions et, comme chaque saison, il y a des regrets, mais des regrets accompagnés aussi de satisfactions car le club n'a pas à rougir de des performances de ses compétiteurs.

Sandrine remercie les patineurs et surtout les parents qui ont accepté de bien vouloir s'adapter à une mise en œuvre de l'entraînement pas toujours très simple et surtout au jour le jour : SMS, mail au dernier moment, etc.

2014-2015 est une nouvelle année avec une nouvelle organisation. Sandrine n'est plus en mesure d'assurer une présence régulière sur les entraînements, mais le groupe n'est pas laissé seul pour autant : Laure est aujourd'hui en responsabilité sur le groupe des compétiteurs, Geoffrey sur le collectif d'école de patinage et Sandrine assure toujours la coordination de l'ensemble et les contenus de chaque entraînement.

Une rencontre s'est déroulée ce samedi afin de pointer les divers dysfonctionnements auxquels il sera remédié dans la mesure du possible. Les remarques que chacun a pu faire sont compréhensibles, et l'encadrement s'organisera afin de répondre au mieux aux sollicitations. Quelques parents avaient fait part de soucis : il est en effet important de toujours communiquer et donc de ne pas hésiter à faire remonter les remarques. Les bonnes idées sont toujours les bienvenues.

Il est certain que le club a besoin d'une équipe soudée tant sur l'entraînement qu'en dehors. L'équipe dirigeante a toujours été un soutien et c'est capital pour que des entraîneurs travaillent bien. Le club a su se doter d'entraîneurs compétents, d'entraîneurs diplômés, c'est aujourd'hui aussi un gage de qualité. François n'entraîne plus aujourd'hui le groupe mais il est remercié pour avoir su ces dernières années être toujours d'une grande qualité dans son accompagnement.

En conclusion de son message, Sandrine Rabaud remercie Guy, Fabienne, Nadine et Pascal pour leurs investissements au sein du comité directeur qu'ils quittent maintenant. Leur travail au sein du club depuis tant d'années est à saluer, car il faut le répéter sans cesse, sans ces bénévoles, ni les athlètes, ni les entraîneurs ne pourraient vivre leur passion.

Plusieurs interventions, parfois très toniques, font suite à cet exposé concernant le groupe des compétiteurs :

- des regrets sur le retrait de Jérôme, d'Anthony et la moindre disponibilité de Sandrine ;
- évocation de dysfonctionnements dans les inscriptions, de l'absence de dirigeant sur les compétitions, de communication insuffisante entre les différents niveaux de responsables, de la sécurité des jeunes sur la voie publique à l'entraînement, de l'insuffisance de disponibilité d'heures d'entraînement en salle pour préparer le championnat de France indoor.

Sur ce dernier point, la mairie et le club omnisports vont s'attacher à trouver un créneau supplémentaire que le comité directeur devra toutefois préciser.

A la suite de ce débat, ***les rapports des entraîneurs et encadrants sont approuvés à l'unanimité.***

6. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT.

Le président communique les résultats des championnats et challenges de la saison 2013/2014 :

Championnat départemental à Mamers :

21 participants

10 titres : Lucas Rondel (mini) en fond

Noémie Robillard (cadette) chrono et fond

Loïs Salmon (cadet) chrono et fond

Laure Guillard (senior femme) chrono

Adeline Jamaux (senior femme) fond

Geoffrey Dubois (senior homme) chrono et fond

Katy Legendre (vétérane femme) fond

5 médailles d'argent et 5 médailles de bronze

Championnat régional route aux Sorinières :

15 participants

3 titres : Léa Barry (minime) en chrono, 1.000m et fond

2 médailles d'argent et 3 médailles de bronze

Championnat régional piste à Meslay du Maine :

12 participants

1 titre : Léa Barry (minime) en chrono

2 médailles de bronze

Finale indoor poussins, benjamins, minimes (PBM) à Beauvais :

2 participantes

1 médaille d'argent : Léa Barry (minime) en vitesse

Championnat de France indoor cadets, juniors, seniors (CJS) à Saint Herblain :

3 participants

pas de médaille

Championnat de France route à Valence d'Agen :

7 participants

2 médailles de bronze : Manu Sallé au 5.000m et au 10.000m

Championnat de France piste à Etables sur mer :

11 participants

1 médaille de bronze : Jordan Jadeau (senior homme D2) au 10.000 à points

Championnat de France marathon à Brétigny sur Orge :

3 participants

1 titre : Manu Sallé

Coupe de France de marathon

Manu Sallé 3ème au classement général (1er à Lyon, 3ème à Rennes et à Vannes)

Championnat d'Europe master marathon : Manu Sallé 4ème

Championnat du monde master marathon : Manu Sallé 4^{ème}

Challenge Sarthe :

14 participants

2 premières places : Lucas Rondel (mini)

Léa Barry (minime)

2 deuxièmes places : Léa Rondel (mini) et Mathys Rondel (poussin)

3 troisièmes places : Romain Sgatni (super mini), Luca Goulette-Prince (benjamin), Cloé Debraise(minime)

Challenge Pays de Loire :

20 participants

2 premiers : Léa Barry (minime) et Loïs Salmon (cadet)

1 deuxième : Lucas Rondel (mini)

Le président rappelle **les autres manifestations marquantes** de la dernière saison.

- L'organisation, pour la 19^{ème} fois, d'un GRAND NATIONAL, les 21 et 22 Juin 2014, avec une très bonne participation des clubs et d'étrangers dont une équipe biélorusse et une suédoise.

- Le 31 aout 2014, le club omnisports a organisé la journée du sport à laquelle la section roller était présente.

- Pendant les vacances scolaires, des stages, ouverts à tout le monde, encadrés par Geoffrey et Laure, ont connu une bonne participation de patineurs à chaque fois.

- Beaucoup de « jeunes loisir » ont participé au kid's roller ainsi qu'au speed roller, amenant certains à aborder la compétition.

- Les « loisir adultes » ont été engagés sur des randonnées "voies vertes" et des compétitions d'endurance organisées en divers coins de France.

Le rapport moral du président est adopté à l'unanimité.

Le président, dont les fonctions cesseront à la fin de la séance, fait part d'orientations proposées par le comité directeur et de décisions prises pour la saison en cours :

- les tarifs de la licence 2015-2016 (-13 ans : 100 €, +13 ans : 120€, +3 € pour les hors Coulaines) justifiés par la constitution d'une masse salariale destinée à rémunérer des entraîneurs à l'extinction du contrat d'emploi d'avenir de Geoffrey, sont renvoyés pour nouvelle étude au comité directeur qui présentera ses propositions lors d'une assemblée générale spécifique lors du 1^{er} semestre 2015 ;

- la section roller organisera un kid's roller le 17 janvier 2015 , un speed roller le 14 mars 2015 et le Grand national de Coulaines les 20 et 21 juin 2015 ;

- 3 candidats ont été admis en formation: 2 au BIF et 1 au BEF course.

Le président évoque ses années de présence à la section roller comme licencié, secrétaire, entraîneur (des jeunes Noémie et de Cloé notamment), vice-président et, depuis 6 ans, président. Le Grand national changé à deux reprises en Grand international et le championnat de France sur piste 2013 sont de grands motifs de satisfaction. Les critiques ne feront pas oublier le soutien d'un grand nombre de bénévoles, ni l'engagement des membres du comité directeur à ses côtés, ni le travail des entraîneurs, ni le soutien de la mairie ou du club omnisports.

Le président du club omnisports intervient pour regretter que la passion ait pu l'emporter au détriment des objectifs, demande que l'on fasse abstraction de l'émotion et des dissensions, et que l'on veuille bien garder en mémoire tout ce qui est positif. Il précise que si une assemblée générale est faite pour favoriser l'expression de ses membres, elle n'exclut en rien le respect des personnes. Un club tient par ses dirigeants et il remercie Guy, Fabienne, Nadine et Pascal pour le travail accompli car le respect de ceux qui donnent l'emperte sur l'attitude de ceux qui ne savent que critiquer.

Il appelle à la sérénité pour continuer à écrire l'histoire du roller à Coulaines.

7. QUESTIONS DIVERSES : aucune.

8. REMISE DE RECOMPENSES.

Eddy SALMON pour son engagement permanent auprès des patineurs et, en dernier lieu, pour avoir remis en état les barnums endommagés par un coup de vent.

Jordan JADEAU pour sa 3eme place au championnat de France piste.

Emmanuel SALLE pour l'ensemble de ses résultats de la dernière saison (2 médailles de bronze au France route, 4^{ème} au championnat du monde, 4^{ème} au championnat d'Europe, 3^{ème} à la coupe de France de marathon, 2 sélections en équipe de France et champion de France de marathon).

9. INTERVENTION DES PERSONNALITES.

Le président remercie au préalable tous les partenaires qui suivent depuis de très nombreuses années la section roller des JSC, sans oublier, bien entendu, le conseil régional, le conseil général, la municipalité, le club omnisports, tous les bénévoles et les membres du comité directeur dont il a apprécié le soutien. La parole est donnée aux personnalités.

Daniel BOIVIN, président de la ligue régionale de roller sports, rappelle que la ligue, c'est un ensemble de bénévoles et l'ensemble des présidents de clubs. Il a toujours apprécié le travail avec Guy Poupée et il est sensible à l'invitation qu'il a reçue pour participer à cette assemblée générale.

Une réunion de ce genre est faite pour tout mettre sur la table et il a noté l'écoute du président du club omnisports et du comité directeur de la section roller. Il reconnaît bien volontiers, pour en faire lui-même l'expérience, que le président est toujours une cible dans les difficultés.

Il revient sur la panoplie des diverses disciplines de la fédération et la licence unique qui la consacre comme fédération véritable et non une confédération de structures plus ou moins indépendantes et informe du changement de présidence annoncé pour la prochaine assemblée générale fédérale.

Il note enfin que le taux de fidélisation dans le roller est encore supérieur à bien d'autres fédérations.

Michel FERNANDEZ, président des comités national et régional course, retenu aux championnats du monde à Rosario en Argentine, a adressé un message dans lequel il regrette de ne pouvoir accompagner Guy lors de cet "ultime passage sur la ligne d'arrivée". Il se rappelle des actions menées pour le développement du roller course ainsi que pour l'image nationale et internationale des JS Coulaines, et toujours dans une bonne ambiance et un esprit de camaraderie qui lui manqueront. Leur longue et sympathique collaboration ne s'oubliera pas du jour au lendemain et se poursuivra sans doute encore autour des pistes en prenant le temps de discuter, de boire un petit pot d'amitié en se rappelant les bons souvenirs. Un message à passer à tous nos jeunes qui ne relativisent pas assez : trop de sérieux tue l'important et l'amitié. Il souhaite une bonne soirée à tous « car il est beaucoup plus reposant de faire la fête que de faire la gueule ».

Didier LEBARS, représentant le maire de Coulaines, relève un taux de participation exceptionnel pour une assemblée générale d'une association et rappelle que ces réunions sont faites précisément pour poser les problèmes.

Il rappelle l'engagement important des finances municipales en montant et en durée pour les installations sportives : la section roller en bénéficie avec la piste et les gymnases.

Il s'adresse en particulier aux bénévoles qui font vivre les associations.

10. DEMISSION DE MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR ET DESIGNATION DE NOUVEAUX MEMBRES.

5 démissions sont enregistrées depuis la dernière assemblée générale : Yannick Constant, Nadine Guillard, Pascal Guillard, Fabienne Poupée et Guy Poupée qui avait accepté de poursuivre son mandat quelques temps par manque de candidat à sa succession.

Sont proposés à l'approbation de l'assemblée générale **9 nouveaux membres** que le président invite à se présenter :

- Béatrice BARRAY, mère d'une compétitrice
- Clarisse DEBRAISE, mère d'une compétitrice et « loisir adultes »
- Karenne GUAYS, mère d'une compétitrice et « loisir adultes »
- Emilie GUY, mère d'un « jeune loisir »
- Adeline JAMAUX, compétitrice
- Virginie PAPIN, mère de compétiteurs et « loisir adultes »
- Annie PRINCE, mère d'un compétiteur et « loisir adultes »
- Sandra RONDEL, mère de compétiteurs,
- Manuel SERUS, père d'un jeune « loisir » et « loisir adultes »

Les 9 candidat(e)s sont admis(e)s à l'unanimité au comité directeur.

La représentation au sein du comité directeur des différents groupes de la section, désormais constitué de 17 membres, est la suivante :

- pour le groupe des compétiteurs : Béatrice BARRAY, Clarisse DEBRAISE, Karenne GUAYS, Laure GUILLARD, Adeline JAMAUX, Julien LEGENDRE, Katy LEGENDRE, Virginie PAPIN, Annie PRINCE et Sandra RONDEL;
- pour le groupe des « jeunes loisir » : Emilie GUY, Julien LEGENDRE, Katy LEGENDRE, Virginie PAPIN et Manuel SERUS ;
- pour les « loisir adultes » : Serge AVRIL, Clarisse DEBRAISE, Catherine GALLAIS, Karenne GUAYS, Jean-Marie HUBERT, Katy LEGENDRE, Philippe NELAIN, Virginie PAPIN et Annie PRINCE ;
- Jacky LANGLAIS est membre associé en raison de ses fonctions sur le site du Val de Monnet.

11. PRESENTATION DU NOUVEAU PRESIDENT PROPOSE PAR LE COMITE DIRECTEUR A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE.

La désignation de Philippe NELAIN est approuvée à l'unanimité.

Le nouveau président tient à remercier Nadine, Fabienne, Pascal et particulièrement Guy pour tout le travail effectué ces dernières années, qui permet notamment de transmettre une section avec des comptes sains. Certes il y a eu quelques dissensions mais il faut garder en mémoire toutes les superbes réalisations dont le Championnat de France fut le point d'orgue. Pour l'avenir, il souhaite que le club retrouve de la sérénité : de nouveaux membres rejoignent le comité directeur, preuve que le dynamisme est toujours là. La seule ambition est que tous les patineurs, enfants, adultes, compétiteurs arrivent au club et repartent des entrainements avec le sourire. Les médailles seront la cerise sur le gâteau.

- - -

En clôture de cette assemblée générale, Guy, Fabienne, Nadine et Pascal reçoivent des livres sur lesquels ceux qui le souhaitent sont invités à mettre une dédicace et tous les participants sont conviés à partager le verre de l'amitié.